

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : R-3523-2003

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ
METROPOLITAIN

- et -

GAZIFÈRE INC.

Requérantes

- et -

L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS
INDUSTRIELS DE GAZ

Intervenante

DEMANDE D'INTERVENTION

L'INTERVENANTE, L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (L'«ACIG»), SOUMET CE QUI SUIT :

A) Intérêt et représentativité de l'ACIG

1. L'ACIG, créée en 1973, a pour mandat de représenter les intérêts d'importants consommateurs de gaz naturel établis au Québec, en Ontario et au Manitoba;
2. L'ACIG compte présentement environ cinquante (50) membres, dont près d'une trentaine (30) sont situés au Québec;
3. Dans l'ensemble, les membres du Québec consomment un peu plus de 60 Bcf de gaz naturel par année, soit environ 50% de la consommation industrielle et près de 30% de la consommation totale de gaz naturel au Québec;
4. L'ACIG a pour objectifs principaux de représenter les intérêts de la grande industrie consommatrice de gaz auprès de tous les paliers gouvernementaux et

des organismes de réglementation en matière de transport et de distribution du gaz naturel au Canada;

5. Depuis plusieurs années, l'ACIG a été une intervenante régulière auprès de la Régie de l'énergie (autrefois Régie du gaz naturel), de l'Office national de l'énergie et de la Commission de l'énergie de l'Ontario pour toutes les matières affectant directement ou indirectement les tarifs ou autres conditions de fourniture, de transport ou de distribution du gaz naturel;
6. L'ACIG a un intérêt évident à intervenir en la présente instance en ce que la décision à être rendue par la Régie de l'énergie pourrait avoir un impact direct sur les conditions de service du gaz naturel;

B) Motifs de l'intervention de l'ACIG et conclusions recherchées

7. L'intervention de l'ACIG aura évidemment pour but de faire valoir, si nécessaire, les intérêts de la grande industrie consommatrice de gaz naturel auprès de la Régie de l'énergie en vue de la décision que cette dernière devra rendre en l'instance;

D) Présentation de la preuve et argumentation de l'ACIG

8. L'ACIG, pour l'instant, n'entend pas participer activement aux procédures en l'instance mais désire, par son intervention, se réserver la possibilité de faire des représentations verbales ou écrites, dans l'éventualité où une question visant particulièrement ses membres était soulevée;

E) Frais, budget prévisionnel et communications avec l'ACIG

9. Conformément à l'article 36 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, l'ACIG demande à la Régie de l'énergie que lui soient remboursés les frais qu'elle devra encourir pour sa participation à titre d'intervenante dans le cadre de la présente cause tarifaire;
10. L'ACIG apprécierait que toute communication avec elle en rapport avec la présente cause tarifaire soit acheminée au procureur soussigné, avec copie au président de l'ACIG, M. Peter Fournier, aux coordonnées suivantes :

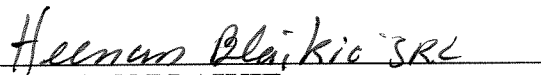
- Me Nicolas Plourde
HEENAN BLAIKIE
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Suite 2500
Montréal (Québec)
H3B 4Y1
Téléphone : (514) 846-2317
Télécopieur : (514) 846-3427
Courriel : nplourde@heenan.ca
- M. Peter Fournier
Président
**L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS
INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)**
1201 - 99, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K1P 6L7
Téléphone : (613) 236-8021
Télécopieur : (613) 230-9531
Courriel : igua@hypernet.on.ca

POUR CES MOTIFS, L'ACIG DEMANDE À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE DE:

AUTORISER l'ACIG à intervenir en la présente instance;

ORDONNER le remboursement à l'ACIG des frais qu'elle devra encourir pour sa participation à titre d'intervenante dans le cadre de la présente instance.

MONTRÉAL, ce 9 février 2003


HEENAN BLAIKIE SRL
Procureurs de l'ACIG

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO : R-3523-2003

GAZ METROPOLITAIN

- et -

GAZIFÈRE INC.

- et -

Requérantes

L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS
INDUSTRIELS DE GAZ

Intervenante

INTERVENTION

ORIGINAL

Code BJ-0039

#003070-0263

Me Nicolas Plourde

Heenan Blaikie SRL/LLP

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

A V O C A T S / L A W Y E R S

1250, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2500
Montréal (Québec)
Canada H3B 4Y1

Téléphone (514) 846-1212
Fax (514) 846-3427